

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

Département  
MARNE

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE M O N T M I R A I L**

Séance du 12 décembre 2022

Nombre de Membres		
Afférent au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris Part à la Délibération
27	24	18

Date de la Convocation 06 décembre 2022
--

Date d'Affichage  
06 décembre 2022

Le 12 décembre 2022,  
le Conseil Municipal de cette Commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en  
mairie, sous la présidence de Monsieur Etienne DHUICQ, Maire.

**Présents :** Coralie ADNOT, Elisabeth BENARD, Claudette BOUCHE, Juan GARCIA  
RODRIGUEZ, Nelly GRIFFON, Christine GUIMAREY, Marie-Claude HIMMESOETE, Valérie  
JACQUINOT, Sabine MARY, Régis NOIZET, José RIBEIRO DE ARAUJO, Jean-pierre  
SCHANG, Dominique THUAULT, Christian TIXIER,

**Absents représentés:** Claudine ZUBER pouvoir à Dominique THUAULT, Karine  
BOCQUET pouvoir à Etienne DHUICQ, Mohamed BENAHMED pouvoir à Jean-Pierre  
SCHANG

**Absents excusés:** Ludovic VAN WAESBERGE

**Absents:** Bernard CREPIN, Victor DA SILVA, Céline FAGOT, Yannick MATON, Sébastien  
VERDRU

Coralie ADNOT a été nommé secrétaire

**Objet de la délibération**

**No 2022-10073  
Petites Villes de Demain  
Demande de financement**

Vu la délibération n°2021-9966 en date du 27 mai 2021 engageant la ville de Montmirail  
dans le programme Petites Villes de Demain,  
Vu le recrutement d'un chef de projet PVD,  
Vu la délibération n°2021-9979 en date du 15 septembre 2021 validant le financement du  
poste de chef de projet PVD,  
Considérant le financement de ce poste auprès de différents partenaires,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,:

-Sollicite les subventions à hauteur de 75% du coût annuel du poste chef de projet PVD  
auprès de l'agence nationale de la cohésion des territoires ( ANCT), de la Banque des  
territoires , dans la limite fixée en vigueur

-Approuve le plan de financement prévisionnel annuel suivant:

Dépenses €	Recettes €
coût annuel charges comprises 41 000	ANCT 50%
	20 500
	Banque des territoires 25%
	10 250
	Autofinancement 25%
	10 250

-Autorise Le Maire à signer tout document relatif à ce dossier de subvention  
-Précise que les crédits seront inscrits au budget 2023

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

051-215103557-20221212-2022-10073-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/12/2022

Affichage : 12/12/2022

Etienne DHUICQ  
Maire de MONTMIRAIL

